

DDA

& Associés

Association d'Avocats

Le Millenium

145 Place Général de Gaulle

83160 LA VALETTE-DU-VAR

(15.01608)

JEX IMMOBILIER

RG n° 20/00035

Audience d'orientation du 12 novembre 2020 à 09h00

DIRE AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE
N° 20/00035 TENDANT A ANNEXER UN
CERTIFICAT D'URBANISME

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE quatorze **SEPTEMBRE**

**PAR DEVANT NOUS, GREFFIER DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
TOULON, A COMPARU**

Me J.B. DURAND AVOCAT AU BARREAU DE TOULON ET CELUI DE

La SA BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, inscrite au RCS de NICE sous le N°058 801 481, dont le siège social est à NICE 06000 - 457 Promenade des Anglais, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, domicilié de droit audit siège en cette qualité,

Venant aux droits de la SA BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, inscrite au RCS de NICE sous le N° 955 804 448, dont le siège social est à NICE 06000 - 457 Promenade des Anglais,

LEQUEL NOUS A EXPOSE

QUE la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, poursuit la vente aux enchères publiques **sur la commune de LE BEAUSSET (83330)** – dans un ensemble immobilier dénommé « 2 Rue Marcel Pagnol –

Quartier Le Village, dans un ensemble immobilier élevé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage sur partie, figurant au cadastre de ladite commune section AB n°951 pour 07a 62ca, ledit ensemble immobilier formant le lot UN (1) du lotissement dénommé « Vendemiaire » autorisé par arrêté préfectoral en date du 12 avril 1972 :

- **Le lot de copropriété numéro UN (1), savoir : un appartement à usage d'habitation situé au rez-de-chaussée**, d'une superficie habitable de 111,14 m², avec superficie annexe de 34,00 m², comprenant : un hall d'entrée, une cuisine équipée et aménagée, un séjour, deux chambres, un coin nuit mansardé (actuellement à usage de 3^{ème} chambre), une salle de bains, un wc indépendant, terrasse, une cuisine d'été et dépendances,

Et les cinq cents millièmes (500/1000èmes) des parties communes générales.

Le règlement de copropriété - état descriptif de division a été reçu le 04.04.1980 par Maître LAFOND, Notaire à LE BEAUSSET (Var), dont une expédition a été publiée au 2ème bureau des hypothèques de TOULON le 14.04.1980 vol 3613 n°13.

Modificatif suivant acte de Maître DENIS-LAFOND, Notaire à LE BEAUSSET, du 27.11.1997 dont une expédition a été publiée au 2ème bureau des hypothèques de TOULON le 08.07.1998 vol 98 P n°6076.

QUE la première audience d'orientation a eu lieu le **10 septembre 2020 à 09h00**.

QUE l'affaire a été renvoyée au **12 novembre 2020 à 09h00**.

QUE le cahier des conditions de la vente a été déposé au greffe par Me Jean-Baptiste DURAND, Avocat au Barreau de TOULON, le 02 juillet 2020.

QUE pour compléter ce dépôt, il convient aujourd'hui d'y annexer le certificat d'Urbanisme délivré le 02 juillet 2020 par la Mairie de LE BEAUSSET ;

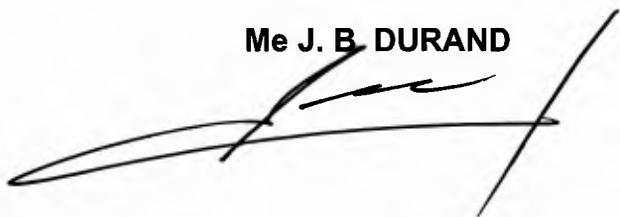
QU'un exemplaire de ce document est joint au présent dire.

En conséquence la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE sollicite que le présent dire ainsi que le certificat d'Urbanisme du 02 Juillet 2020 soient annexés au cahier des conditions de la vente.

ET APRES LECTURE,

Me J. B. DURAND AVOCAT AU BARREAU DE TOULON a signé
avec Nous **GREFFIER** les jour, mois et an que dessus.

Me J. B. DURAND

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'J' followed by 'B. DURAND' in a cursive style.

LE GREFFIER

